

Coupure électrique à Issy-les-Moulineaux fin juillet 2018

Madame, Monsieur,

Si vous avez subi une perturbation de l'alimentation électrique de votre logement le 27, le 28 et même le 29 juillet dernier : vous pouvez contacter votre fournisseur d'électricité (EDF par exemple) ou directement ENEDIS pour obtenir ou tenter d'obtenir une indemnisation pour les produits alimentaires perdus.

Pour saisir par exemple EDF, il faut écrire à EDF Service Client – TSA 20012 – 41975 BLOIS Cedex. (tèl : 09 69 32 15 15)

Afin d'étudier votre demande, il est nécessaire de communiquer à ENEDIS ou votre fournisseur d'électricité les informations suivantes :

- date(s) et heure(s) du ou des incident(s)
- nature, et si possible, montant estimé des dommages occasionnés par l'incident
- la liste des matériels concernés

Dans le cas d'un accord sur le principe d'une indemnisation et afin d'étudier dans les meilleurs délais votre demande, il vous sera demandé de leur transmettre les factures d'achat, les certificats d'entretien, les devis de réparation des matériels concernés ainsi que l'évaluation du préjudice.

Une fois que l'accord sur le principe d'une indemnisation est acquis, ENEDIS ou le fournisseur d'électricité détermine le montant de cette indemnisation fondée soit sur la valeur de réparation soit sur la valeur de remplacement :

- De manière à rétablir la situation du client où il se serait trouvé si l'acte dommageable ne s'était pas produit,
- Sur la base des éléments justificatifs remis,
- Dans un délai inférieur à 1 mois dès complétude du dossier.

Tous les matériels doivent être conservés en vue d'une éventuelle expertise jusqu'au règlement définitif du dossier.

Dans le cas où vous avez missionné votre assureur, celui-ci vous indemniserait directement sous déduction d'une éventuelle franchise.

Exemple de lettre

[Nom& prénom]

[Adresse]

[Nom du distributeur d'électricité ou ENEDIS / Nom de l'assureur]

[Adresse]

Issy, le [date]

Objet : demande d'indemnisation

Lettre recommandée AR

Madame, Monsieur,

Le [date], j'ai subi une panne de courant qui a pour origine un problème de réseau public d'électricité et a eu pour conséquence [la défectuosité de mes appareils / le dégivrage de mes aliments / la perte de mes aliments / l'insécurité]. En effet, [préciser quels sont les appareils défectueux ou les aliments perdus / la situation dangereuse].

En raison du préjudice subi, je demande à ce qu'on m'indemnise de la somme de [x] € conformément [à ce qui est stipulé dans mon assurance habitation / à l'article 1245 du Code civil].

Je vous joins, [la photocopie du ticket de caisse des aliments achetés peu avant la panne / l'attestation du professionnel prouvant que mes appareils sont irréparables].

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Signature]